

**Rapport du Président**

Séance publique du  
vendredi 14 octobre 2016

**12<sup>ème</sup> Commission**

N°CD-2016-4-12-1

**Service instructeur**

DAJD - Service Administratif de l'Assemblée

**Service consulté**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 24 JUIN 2016**

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'adoption du procès-verbal de la séance plénière de l'Assemblée qui s'est tenue le vendredi 24 juin 2016.

Le Conseil départemental a tenu une séance plénière le vendredi 24 juin 2016 pour examiner notamment la décision modificative n°1 de l'exercice 2016.

Conformément aux dispositions de l'article L.3121-13 du Code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque réunion publique est arrêté au commencement de la séance suivante.

Celui-ci se présente sous la forme de transcriptions in extenso des débats qui se sont déroulés à cette occasion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN